



Astellas Pharma Canada, Inc.

## CONDITIONS GENERALES ET RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### Adresse du bureau des services administratifs

Astellas Pharma Canada, Inc.  
675 Cochrane Drive  
Suite 500, West Tower  
Markham, Ontario L3R 0B8

Téléphone : 905-470-7990  
Télécopieur : 905-470-7799

Service à la clientèle, numéro sans frais : 1-800-668-8641  
Service à la clientèle, numéro local pour télécopieur : 905-513-1085  
Service à la clientèle, numéro sans frais pour télécopieur : 1-800-338-0614

### Renseignements sur les commandes

Les hôpitaux peuvent passer leurs commandes par le biais de Astellas Pharma Canada, Inc. ("Astellas") ou du RCDP (Réseau canadien de distribution de produits pharmaceutiques). Les grossistes devraient passer leurs commandes chez Astellas.

### RCDP - bureau des commandes

#### *Est du Canada*

Téléphone : 1-877-671-1376 ou 905-671-1376  
Télécopieur : 1-888-600-7104 ou 905-671-1363

#### *Ouest du Canada*

Téléphone : 1-800-830-6465 ou (780) 486-8846  
Télécopieur : 1-800-830-6436 ou (780) 486-8708

**1. Modalités de paiement :** Net à 30 jours

**2. Paiement :**

Pour les commandes directes des hôpitaux, prière d'envoyer tous les paiements à Astellas Pharma Canada, Inc.,  
PO Box C.P. 6279,  
Montreal, Quebec H3C 4B5

## Astellas Pharma Canada, Inc.

675 Cochrane Drive, Markham, Ontario, Canada L3R 0B8  
Tel: 905-470-7990 Toll Free: 1-800-575-1382  
Fax: 905-470-7799

Pour les commandes passées auprès du RCDP, prière d'envoyer tous les paiements à RCDP,  
C.P. 1043,  
Edmonton, AB T5J 2M1.

### 3. Expédition :

Les commandes seront expédiées franco-destination avec frais payé, assurance comprise. Les commandes seront expédiées par le biais d'un transporteur choisi par Astellas.

Si un client demande que les commandes soient expédiées par le biais d'un autre transporteur ou demande une livraison spéciale entraînant des frais de transport plus élevés, le client devra payer le coût de ces frais de transport.

### 4. Commandes :

Toutes les commandes sont sous réserve de l'approbation de Astellas.  
**L'approbation sera accordée uniquement par correspondance par Astellas ou par exécution effective de la part de Astellas.**

### 5. Commande minimum :

Pour les commandes d'hôpitaux de moins de 100 \$, le client devra payer des frais de manutention de 25 \$. Pour les commandes de grossistes de moins de 1 000 \$, le client devra payer des frais de manutention de 25 \$.

### 6. Commandes en retard :

Les commandes en retard seront annulées après 30 jours.

### 7. Dommage non apparent :

Au moment de la découverte, communiquez avec le service à la clientèle de Astellas et faites état de tout dommage non apparent. La représentante/le représentant du service à la clientèle vous instruira sur la façon de procéder.

### 8. Dommage apparent :

Tout dommage apparent devrait être indiqué sur la feuille de route du transporteur sur réception de la commande. À ce moment-là, vous devez faire une demande afin que l'inspecteur du transporteur examine la marchandise en question.

**Ne refusez pas la marchandise expédiée. Les expéditions refusées en raison de dommage apparent ne seront pas créditées par Astellas.**

## Astellas Pharma Canada, Inc.

675 Cochrane Drive, Markham, Ontario, Canada L3R 0B8  
Tel: 905-470-7990 Toll Free: 1-800-575-1382  
Fax: 905-470-7799

Communiquez immédiatement avec le service à la clientèle de Astellas et signalez le produit endommagé. La représentante/le représentant du service à la clientèle vous instruira sur la façon de procéder.

**9. Retrait d'un produit du marché :**

S'il devient nécessaire de retirer un produit du marché, Astellas dédommagera le client relativement aux frais encourus pour assurer tous les services relatifs au retrait demandés par Astellas.

**10. Garanties :**

ASTELLAS GARANTIT QU'AU MOMENT DE L'EXPÉDITION, AUCUN PRODUIT LIVRÉ AUX TERMES DES PRÉSENTES NE SERA DÉNATURÉ OU NE PORTERA UN ÉTIQUETAGE FALSIFIÉ SELON LA LOI SUR LES ALIMENTS ET DROGUES.

IL N'Y A AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UNE FIN PARTICULIÈRE, SUR AUCUN PRODUIT AUX TERMES DE LA PRÉSENTE, SAUF CELLES INVOQUÉES DANS LA DESCRIPTION ET LE MODE D'EMPLOI SUR LES ÉTIQUETTES DESDITS PRODUITS.

CETTE GARANTIE LIMITÉE FOURNIE AUX TERMES DE LA PRÉSENTE SERA RENDUE NULLE ET NON AVENUE SI LESDITS PRODUITS NE SONT PAS ADMINISTRÉS, MANUTENTIONNÉS ET(OU) AUTREMENT UTILISÉS CONFORMÉMENT À LA DESCRIPTION ET AU MOD ED'EMPLOI PARRAISANTS SUR LESDITES ÉTIQUETTES.

La réparation disponible au client pour la violation de la garantie relative au produit aux termes de la présente se limite uniquement au remplacement dudit produit qui, sur inspection de Astellas, est reconnu comme n'étant pas conforme en vertu de la présente garantie limitée.

Tout recours pour violation de la garantie doit être engagé par écrit dans les douze mois après la date de livraison dudit produit au client aux termes de la présente.

**11. Force majeure :**

Astellas sera excusée de tout retard ou défaut d'exécution en vertu de la présente en raison de motifs allant au-delà de son contrôle ou qui ne sont pas de sa faute ou dus à sa négligence.

Ces motifs pourraient inclure, sans s'y limiter, les incendies, grèves, embargos, pénuries ou non-disponibilité des fournitures ou matières premières ou composantes des sources habituelles aux prix habituels, cas

**Astellas Pharma Canada, Inc.**

675 Cochrane Drive, Markham, Ontario, Canada L3R 0B8

Tel: 905-470-7990 Toll Free: 1-800-575-1382

Fax: 905-470-7799

fortuits, problèmes de production ou de livraison, problèmes ouvriers, actes des gouvernements, guerre, sabotage et actes des clients, incapacité d'obtenir du transport, catastrophes nationales ou retrait d'une gamme de produits.

**12. Recours :**

Tout consentement ou abstention de Astellas à l'égard d'une dérogation à ces conditions générales de la part du client ne signifie pas que Astellas consentira à toute dérogation ultérieure ou que le consentement est continu.

Tous les recours de Astellas, qu'ils soient prévus par la loi, par le contrat ou contenus ailleurs, seront considérés comme étant cumulatifs.

Le client assumera tous les coûts et les frais, y compris des honoraires d'avocat acceptables, encourus par Astellas pour faire observer les modalités et les conditions.

**13. Sous réserve d'autres politiques :**

Tous les achats seront conclus conformément aux modalités de paiement sur les factures et aux autres modalités invoquées dans le barème de prix de Astellas, dans sa politique de retour de marchandise et dans d'autres politiques en vigueur, s'il y a lieu.

**14. Acceptation du client :**

L'acceptation, de la part du client, de ces conditions générales et l'approbation, de la part de Astellas, de la commande d'un client pour l'achat de produits représentera une entente liant les parties.

Aucune modification de ces conditions générales, y compris toutes conditions contradictoires ou additionnelles contenues dans tout bon de commande ou autre document soumis par le client, ne sera valable sans l'approbation écrite de Astellas.

**15. Modification :**

Les prix courants, les conditions de livraison, les modalités de paiement et les autres conditions énoncées dans la présente peuvent être modifiés par Astellas en tout temps sans préavis.

Les prix sont passibles de toutes les taxes et de tous les impôts, selon le cas, prélevés par le gouvernement (fédéral et(ou) provincial).

## **Astellas Pharma Canada, Inc.**

**16. Produits vendus par le biais de grossistes :**

Dans la mesure où n'importe lesquels des produits sont achetés chez un grossiste, les paragraphes un (1) à huit (8) inclusivement ne s'appliqueront pas. Pour plus de renseignements et de détails, la cliente ou le client devrait communiquer avec son bureau des commandes respectif chez le grossiste.

**17. Produits vendus par le biais du RCDP :**

Dans la mesure où n'importe lesquels des produits sont achetés chez le RCDP, les paragraphes un (1) à huit (8) inclusivement ne s'appliqueront pas. Pour plus de renseignements et de détails, la cliente ou le client devrait communiquer avec son bureau des commandes RCDP respectif.

**18. Interdiction d'exportation:**

Tous les produits vendus par Astellas Pharma Canada, Inc. arborent un étiquetage assujetti aux normes du Canada et leur mise en marché est approuvée uniquement pour le Canada; ils ne sont donc pas destinés à l'exportation hors du pays.

Tout acheteur (ci-après « l'acheteur ») d'un ou de produit(s) d'Astellas Pharma Canada Inc. (ci-après « les produits ») ne doit pas directement ou indirectement et par quelque moyen ou entente que ce soit :

- (i) exporter ou transporter un produit, quel qu'il soit, du Canada à destination d'un autre pays;
- (ii) offrir à la revente, revendre ou expédier, ou distribuer d'une autre manière tout produit par voie ou aux fins d'exportation ou de transport du Canada à destination d'un autre pays; ou
- (iii) offrir à la revente, revendre ou expédier, ou distribuer d'une autre manière tout produit à une quelconque autre personne ou entité (« revendeur ultérieur ») que l'acheteur connaît, suspecte ou sait raisonnablement qu'elle :
  - (a) exportera ou transportera tel produit du Canada à destination d'un autre pays; ou
  - (b) offrira à la revente, revendra, expédiera ou distribuera d'une autre manière à une quelconque autre personne ou entité dont le revendeur ultérieur connaît, suspecte ou sait raisonnablement qu'elle exportera ou transportera tel produit du Canada à destination d'un autre pays.

**Astellas Pharma Canada, Inc.**

**19. Déclaration des données sur les achats:**

Les distributeurs autorisés d'Astellas Pharma Canada, Inc. sont tenus de soumettre un relevé de toutes les ventes de produits Astellas Pharma Canada, Inc. (y compris les anciennes données sur les ventes) à Astellas Pharma Canada, Inc. et/ou à toute tierce partie désignée de temps à autre par Astellas Pharma Canada, Inc. telle qu'IMS Health.

Toutes les données que reçoit Astellas Pharma Canada, Inc. sont gardées dans la plus stricte confidentialité; ces données sont uniquement utilisées dans un contexte de gestion des modalités et politiques de vente en conformité aux lois en vigueur (à l'exclusion de la législation régissant le respect de la vie privée et la protection des droits personnels).

**20. Violation des conditions de vente:**

Dans l'éventualité qu'Astellas Pharma Canada, Inc. ait lieu de croire que l'acheteur se trouve en violation des présentes conditions de vente, Astellas Pharma Canada, Inc. se réserve le droit, à son entière discrétion, d'interrompre toutes ventes en cours ou de refuser toute vente ultérieure à tel acheteur, et, si tel acheteur s'approvisionne auprès d'un distributeur autorisé d'Astellas Pharma Canada, Inc., d'interrompre toutes ventes en cours ou de refuser toute vente ultérieure par tel distributeur autorisé d'Astellas Pharma Canada, Inc.

**21. Politique des marchandises retournées :**

Pour tous les produits pharmaceutiques Astellas disponibles pour la distribution commerciale, Astellas Pharma Canada, Inc. fournira un remboursement dans les conditions suivantes :

Le client peut recevoir un crédit pour n'importe quel produit d'Astellas qu'il a acheté mais qui n'a pas été consommé au moment de la date de péremption dudit produit, équivalent au montant le moins élevé entre le prix d'achat courant ou le prix contractuel de ce produit.

Les demandes de remboursement pour un produit doivent parvenir à Astellas au plus tard 12 mois après la date de péremption.

Astellas ne se voit sous aucune obligation d'assurer aucun remboursement partiel ou global des demandes reçues après cette période de 12 mois.

## **Astellas Pharma Canada, Inc.**

Comme l'indique le tableau qui suit, des crédits peuvent être accordés pour des flacons pleins ou partiels de capsules de Advagraf® et Prograf® et de comprimés Vesicare®, mais uniquement pour des seringues pleines, des fioles pleines, des ampoules pleines et des tubes pleins de nos produits injectables et de nos onguents.

% de retour	Remboursement - % du montant admissible
0 à 24 %	0 %
25 à 49 %	25 %
50 à 74 %	50 %
75 à 99 %	75 %
100 %	100 %

Le produit doit être retourné dans son emballage original.

Les médicaments achetés sous le régime du Programme d'accès spécial n'ont pas droit au crédit.

Les produits achetés par le biais du RCDP doivent être retournés au bureau du RCDP où le produit a été acheté.

Les produits achetés directement doivent recevoir une autorisation de retour d'Astellas avant que vous retourniez le produit et ils devraient être envoyés aux soins de notre centre de distribution à Vaughan, Ontario, en indiquant clairement le numéro d'autorisation de retour d'Astellas.

La quantité, le code de produit, le numéro de lot et la date de péremption doivent être indiqués avec précision pour chaque produit retourné.

Ces conditions peuvent être modifiées à la seule discrétion d'Astellas Pharma Canada, Inc. Les clients seront informés de tout changement futur.

## **Astellas Pharma Canada, Inc.**

675 Cochrane Drive, Markham, Ontario, Canada L3R 0B8

Tel: 905-470-7990 Toll Free: 1-800-575-1382

Fax: 905-470-7799